

## COVID-19

### **« Ça suffit les belles paroles! » L'APTS réclame une véritable reconnaissance du travail de ses membres et des risques encourus**

**Longueuil, le 14 avril 2020** – « Ça suffit les belles paroles! M<sup>me</sup> la Ministre, ce virus ne tiendra pas compte des limites que vous imposez dans le réseau. Il va profiter du laxisme de vos gestionnaires ainsi que de la nonchalance de vos dirigeant·e·s dans les établissements et au ministère de la Santé et des Services sociaux. Les 56 000 membres de l'APTS rentrent au travail la peur au ventre et ramènent cette peur à la maison, craignant de transmettre le virus à leur famille. La situation évolue constamment, les connaissances sur le virus aussi. Vous devez prendre les devants. Faites vos devoirs. »

C'est ainsi que la présidente de l'APTS, Andrée Poirier, a réagi au peu d'efforts effectués pour améliorer la situation et retirer les obstacles auxquels est confronté le personnel professionnel et technique depuis le début de la crise. Ce manque de reconnaissance de leur travail et des risques qu'ils et elles prennent chaque jour est enrageant. Un mois et un jour après le décret qui a instauré l'état d'urgence sanitaire au Québec, l'APTS constate malheureusement que la vision trop étroite du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des gestionnaires des établissements met toujours en danger la santé de ses membres, de leurs familles et de la population.

« Le personnel en laboratoire, en imagerie médicale, en radio-oncologie, en électrophysiologie médicale, en génie médical, en nutrition, dans les centres jeunesse, dans les centres de réadaptation, en santé mentale, dans les soins à domicile, etc., travaille partout dans les établissements. Le gouvernement s'entête à ne pas reconnaître les risques qu'il prend. Faudra-t-il qu'il y ait un drame pour que le gouvernement se préoccupe véritablement de sa sécurité? », a demandé Andrée Poirier.

La transmission du virus étant maintenant communautaire, notamment par le biais de personnes asymptomatiques, cette vision étriquée du MSSS prive plusieurs membres de l'APTS de conditions adéquates de sécurité et de la prime de risque qui reconnaîtrait la dangerosité de leur travail. Aujourd'hui, l'APTS lance une [pétition en ligne](#) pour réclamer à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, d'appliquer la prime de risque à tout le personnel du réseau et de s'assurer que les mesures pour assurer leur sécurité et leur protection soient accessibles, sans les restrictions imposées par le ministère et les gestionnaires.

« En faisant fi de l'importance du travail effectué par les quelque 56 000 professionnel·le·s et technicien·ne·s du réseau dans cette crise, le MSSS et les gestionnaires d'établissement sous-évaluent les risques encourus par nos membres pendant cette pandémie. Il en résulte que les mesures de prévention ne sont pas appliquées dans de nombreux centres d'activités et que l'équipement de protection individuelle nécessaire n'a toujours pas été mis à leur disposition. Pour couronner le tout, on limite l'application de la prime de risque alors que la transmission communautaire de la COVID-19 met tout le réseau à risque », a décrié Andrée Poirier.

Il y a une dizaine de jours, l'APTS mettait en ligne une [page de témoignage](#) pour que ses membres puissent partager la réalité vécue sur le terrain. Près de deux cents témoignages soulignent l'ignorance des gestionnaires, qui se réfugient derrière des consignes obscures pour refuser la mise en place de mesures de télétravail ainsi que la distribution de matériel sanitaire et d'équipement de protection individuelle. Refusant de fournir un uniforme, les établissements les obligent même à nettoyer leur linge contaminé à la maison. L'absence de prime de risque est la goutte qui a fait déborder le vase. Les membres de l'APTS sont furieux·euses!

« Mme McCann a déjà fait preuve d'ouverture et cela doit se poursuivre. Ce que nous a appris cette crise jusqu'ici, c'est que l'on doit enlever nos œillères et reconnaître le travail fait par tout le personnel, partout dans le réseau. La COVID-19 se fiche éperdument des consignes du MSSS, elle va où la protection est déficiente. Protégeons tout le personnel du réseau et reconnaissons les risques encourus en lui accordant la prime », a conclu Andrée Poirier.

### **À propos de l'APTS**

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

– 30 –

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc  
Conseiller en communication et en relations médias  
Cell. : 514 609-2906